

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

personnel Question écrite n° 49289

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la mobilité des fonctionnaires. Ce sujet a fait l'objet d'un rapport public, « affectation et mobilité des fonctionnaires sur le territoire », de l'Inspection générale des finances. La mission a réalisé un diagnostic approfondi de l'état des lieux de la mobilité et recommande notamment que la consolidation des offres vacantes soit faite au niveau déconcentré. Il lui demande les intentions du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

La question de la mobilité dans la fonction publique fait l'objet de travaux dans le cadre de la négociation sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations ouverte avec les employeurs publics et les organisations syndicales. La question des vacances de postes y sera notamment abordée.

Données clés

Auteur: M. Philippe Le Ray

Circonscription: Morbihan (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 49289 Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Décentralisation et fonction publique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>11 février 2014</u>, page 1230 Réponse publiée au JO le : <u>2 décembre 2014</u>, page 10061